

Les voyous qui nous volent en toute impunité !

Liliane HELD-KHAWAM

27 août
2015



Dettes publiques, crédits hypothécaires, trafic de paiements, caisses de retraite, épargnes diverses, comptes salaires, crédit commercial PME, etc. TOUT est entre les mains des banques et de leurs acolytes les banquiers centraux et autres *hedge funds*.

Or, voilà la preuve que ces gens qui tiennent des milliards d'individus à la gorge sont de véritables voyous. [Zerohedge](#) (relayé par TDG ci-dessous) rapporte les échanges entre traders pour fixer, pardon pour manipuler le prix du Libor du franc suisse. Ce Libor est un taux qui sert de référence au marché monétaire. Même la Banque nationale suisse s'en sert dans sa politique monétaire !

Nous savions que tout était pipé. Nous savions que le même marché manipule la valeur du franc suisse pour permettre à la BNS de mener sa politique au service de l'étranger. Nous savions qu'un petit groupe de personnes, par le fait du prince, s'approprie le fruit du travail durement gagné de certains. Nous savions qu'un petit groupe de personnes s'appropriait l'épargne d'honnêtes gens ainsi que leurs retraites.

Mais de le lire en direct est choquant !

De lire noir sur blanc ce que toute cette corporation savait déjà est attristant. De lire que notre travail a été échangé contre des sushis vieux de la veille est humiliant.

Mais savoir qu'une Finma, dirigée régulièrement par des ex hauts dirigeants de UBS qui à n'en pas douter ont trempé directement ou indirectement là-dedans, ne bouge pas le petit doigt pour ouvrir une enquête est une trahison.

L'histoire se souviendra des coupables mais aussi de tous ceux qui se sont tus alors que tout est sur la place publique !

Liliane Held-Khawam

Comment le taux Libor du franc suisse a été manipulé « contre des sushis »

Des documents issus d'un procès intenté contre des établissements bancaires ayant manipulé les taux Libor du franc suisse rappellent avec quelle légèreté les traders évoquaient leurs stratagèmes.

« C'est notre droit naturel de refléter nos intérêts lors du processus de fixation du Libor (...) toutes les banques font la même chose », expliquait en 2005 un employé d'UBS chargé de transmettre le taux d'intérêt du franc suisse.

Cette déclaration est contenue dans un document judiciaire américain mis en ligne par le site [Zerohedge](#), en lien avec un recours collectif contre un groupe de banques, dont Credit Suisse, UBS et RBS. Toutes accusées d'avoir activement manipulé les taux du franc suisse.

Discussions par téléphone et chats internes

Les arrangements entre les employés chargés de transmettre les taux et les traders avaient déjà été soulignés comme problématiques dans le dossier UBS, banque amendée à plus de 545 millions de dollars en mai dernier.

>> Lire aussi : « [Je ne peux pas fixer le Libor trop loin de la réalité, UBS va se faire bannir](#) »

Cette compilation de discussions par téléphone et chats internes – qui avaient déjà été révélées pour certaines – illustrent les manipulations subies par le taux de référence du franc suisse durant des années, touchant indirectement un grand nombre de produits financiers, tels que les emprunts immobiliers.

Toujours chez UBS, cette fois en 2006, un trader explique à son collègue responsable de transmettre le taux qu'il a besoin « d'un taux à un mois élevé ». « Pas de problème, je le fixerai haut », réplique directement le collègue.

« Il me reste des sushis »

Des discussions illustrent également la légèreté avec laquelle se déroulaient des actes pourtant illégaux. Extrait d'une discussion datant de 2008 chez RBS :

Trader : « Peux-tu pousser plus bas le Libor suisse à 6 mois s'il te plait »

Responsable Libor : « Non (...) qu'est-ce que cela vaut ?

Trader : « Il me reste des sushis de hier »

Responsable Libor : « OK, je baisse le taux à 6 mois, rien que pour toi »

Trader : « Wooooooooooooooooo, 0,01% serait fantastique »

Toujours chez RBS, mais cette fois en 2009, une demande de manipulation est à nouveau faite sur un ton léger :

Trader : « Pourrait-on avoir un (taux, ndlr) super haut à trois mois et super bas à 6 mois ? »

Responsable Libor : 41 & 51

Trader : Si tu fais ça je t'aimerai pour toujours !

Responsable Libor : « 41 & 55 alors »

Trader : « Si tu fais ça je viendrai vers toi et te ferai l'amour, je te laisse choisir »

Responsable Libor : « Ça sera 41 & 51 alors »

Les plus grandes banques du monde ont payé près de 9 milliards de dollars en amendes depuis 2012 afin de régler des litiges liés à la manipulation des taux Llibor.

Marc Renfer

»» <https://lilianeheldkhawam.wordpress.com/2015/08/12/les-voyous-qui-nous...>